

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mitzic : les populations invitées à cultiver le " fruit de la passion "

E. EBANG MVE
Mitzic/Gabon

Le département de l'Okano a constitué la dernière étape du périple provincial que vient d'effectuer l'ancien membre du gouvernement, Clément Ndong Mba alias " Ebogno ", par ailleurs ancien député du canton Kyè, dans le Woleu (Oyem). Le but de cette tournée : sensibiliser les populations sur les avantages de la culture du fruit de la passion et des retombées économiques que pourrait engendrer ce produit chez les petits agriculteurs villageois. Lancée depuis deux mois dans le département du Woleu (Oyem), cette campagne de sensibilisation et d'échanges

s'est poursuivie dans le Ntem (Bitam), le Haut-Ntem (Minvoul), avant donc de s'achever dans l'Okano. À Mitzic, le jeudi 9 juillet dernier, et comme dans tous les villages visités, Clément Ndong Mba s'est présenté comme un " un bénévole en agriculture ". Avec le fruit de la passion, il entend faire passer tous les agriculteurs intéressés de " l'agriculture artisanale à l'agriculture de la nouvelle génération ". Il s'agit, pour l'ancien ministre, d'une nouvelle forme d'agriculture qui tutoie les marchés occidentaux, notamment ceux des États-Unis, du Canada, de France et d'ailleurs. M. Ndong Mba estime avoir pris, au préalable, des contacts de partenariat avec les opérateurs économiques de ces pays, qui auraient juste besoin

" d'un fruit de la passion de qualité, d'une production régulière et en grande quantité ", a-t-il expliqué. Ne pouvant réaliser ce projet seul, l'ancien député a décidé de prendre attache avec ses concitoyens de tout le Septentrion, pour créer ensemble une grande plantation qui sera dénommée " Woleu-Ntem ". Chaque propriétaire de champ (d'au moins deux hectares) sera rémunéré chaque fin de mois en fonction de sa récolte. Les premières plantations sont attendues en septembre prochain. " Ce projet, qui sera réalisé en partenariat



L'ancien ministre Clément Ndong Mba ici à Mitzic discutant avec des villageois lors de sa tournée.

Photo : PM/E

avec le ministère de l'Agriculture, va s'étendre dans l'ensemble du pays dans les années à venir ", a indiqué l'initiateur.

Lambaréné : le Cermel reçoit un don d'équipements de l'Allemagne

Esaié NDILOROU
Lambaréné/Gabon

DANS le cadre de la lutte contre le Covid-19, le Centre de recherches médicales de Lambaréné (Cermel) a reçu récemment un don d'équipements de la République fédérale d'Allemagne, par le biais de l'Université de Tübingen et Berne. Ce matériel, constitué essentiellement de masques de laboratoire, de masques chirurgicaux, de blouses, d'éléments de tests et de consommables de laboratoire, vient renforcer les moyens de ce centre qui s'occupe des tests de dépistage de six provinces du pays, à savoir : le Moyen-Ogooué, l'Estuaire, le Woleu-Ntem, l'Ogooué-Ivindo, la Ngounié et la Nyanga. Occasion pour les Prs Ayola Akim

Adegnika et Bertrand Lell, co-directeurs du Cermel, d'indiquer que cette dotation qui va servir à la lutte contre le Covid-19, fait partie du lot remis par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne dans notre pays au gouvernement, qui l'a ensuite transmis au Copil à Libreville. Les donateurs ont, pour leur part, souligné que cette aide matérielle a été possible grâce à l'implication personnelle d'Angela Merkel, la chancelière allemande, qui a été au préalable chercheuse dans le domaine de la médecine dans son pays. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire de la commune de Lambaréné Jean-Justin Maury Ngowemandji qui, au nom des officiels, a remercié les donateurs.



Remise symbolique du matériel contre le Covid-19 offert au Cermel par l'Allemagne.

Photo : Esaié NDILOROU/ L'Union

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHÈQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis. Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
14 314	03 Juillet 2020	44	YF6	Libreville
14 318	10 Juillet 2020	1	YM2	Libreville
14 319	10 Juillet 2020	3	YM2	Libreville
14 320	10 Juillet 2020	2	YM2	Libreville
14 321	13 Juillet 2020	236	D	Libreville

Fait à Libreville, le 14 JUL. 2020

Le Conservateur
Pascal ESSANGA